

# Solution nettoyeur pour zinc

Nettoyeur pour tôles galvanisées

Fiche technique 9.3.1.2.

## Description du produit

La **Solution nettoyeur pour zinc** est formulée à base de détergent léger séchant par chiffonnage.

## Domaine d'utilisation

La **Solution nettoyeur pour zinc** est spécialement développée pour traiter les surfaces de tôles galvanisées neuves. Elle est d'une très bonne efficacité avant l'application de systèmes DUPLEX.

## Fonds

La **Solution nettoyeur pour zinc** s'applique seulement sur les tôles galvanisées.

## Mode d'application

La **Solution nettoyeur pour zinc** s'applique au chiffon. Porter des gants et des lunettes lors de l'utilisation du produit.

## Mise en œuvre

Sur surface galvanisée :

- Nettoyer la surface avec un chiffon imbibé de la **Solution nettoyeur pour zinc**
- Sécher avec un chiffon propre

## Caractéristiques physiques

<i>Base du liant</i>	--
<i>Diluant</i>	Eau
<i>Dilution</i>	Prêt à l'emploi
<i>Extrait sec</i>	--
<i>Poids spécifique</i>	1,000 g/cm <sup>3</sup>

Suite au verso

## Caractéristiques physiques (suite)

<i>Viscosité</i>	13 sec. DIN 4 à 20°C
<i>Pt d'inflammation</i>	--
<i>Brillance</i>	--
<i>Teintage</i>	--

<i>Consommation</i>	Env. 50 g/m <sup>2</sup> par couche
<i>Séchage (20°C, 60 % HR)</i>	--
<i>Compatibilité</i>	--

<i>Nettoyage</i>	L'outillage se nettoie à l'eau
<i>Emballage</i>	1 lt, 5 lt ; sur commande : 25 lt
<i>Stabilité de stockage</i>	Conserver le produit à l'abri du gel

<i>COV</i>	15%
<i>RID/ADR</i>	--
<i>Code OMoD</i>	14 06 03

## Etiquetage (selon règlement (CE) CLP n°1272/2008)

<i>Symboles de danger</i>	SGH05
<i>Mentions de danger</i>	H315, H318

## Notes particulières

Les données techniques fournies sont conformes à nos connaissances actuelles et sont le fruit d'expériences approfondies. Elles n'engagent cependant pas notre responsabilité dans l'application. Notre garantie n'est valable que pour la qualité du matériel livré. Pour tous les cas particuliers, il est prudent de procéder à des essais. De plus, il y a lieu de prendre en considération la date d'émission de la fiche technique et, au besoin, en demander une plus récente.